



Compte-rendu synthétique de la réunion du conseil de l'école doctorale Matisse du 21 octobre 2011

Ont assisté à cette réunion

Bruno Arnaldi, Eric Pottier et Daniel Thouroude, Lotfi Senhadji, San Vu Ngoc (représentant Bachir Bekka), Dominique Dehay, Bernard Jouga, Patrick Maillé (représentant Jean-Marie Bonnin), Valentin Patiléa, Michel Pierre, Nicoletta Tchou, Ilham Ben Abbes, Louis Granboulan (en audio-conférence), Guy Carrault (pour le comité des thèses, invité), Fabrice Le Gouguec (pôle doctoral de Rennes 1, invité), Patrick Gros (représentant Bertrand Braunschweig), Jean-Marc Jézéquel, Jean-Marie Lion

Excusés

Bachir Bekka, Jean-Marie Bonnin, Christian Brosseau, Pengfei Chen, Pierre Cointe, Vincent Colin, Pierre Couëdelo, Bachir Habib, Jean-François Hélard, Ziad Khalaf, Laurent Le Coq, Dominique Massaloux, Jean-Dominique Meunier, Eduardo Motta Cruz, Godefroy Dang Nguyen, Jérôme Pagès

Ordre du jour

1/ Changement de directeur adjoint de l'école doctorale Matisse à compter du 1er janvier 2012 en remplacement de Jean-Marc Jézéquel qui prend la direction de l'IRISA

2/ Bilan scientifique, pédagogique et financier annuel de l'ED (au 15 octobre 2011)

3/ Soutien à la mobilité

4/ Bilan du fonctionnement du comité des thèses par Guy Carrault

5/ Modifications du règlement intérieur

6/ Information sur les critères HDR de Rennes 1

7/ Missions enseignement 2011-2012

8/ Informations et questions diverses (dont la mention CDEFI « ingénierie pour l'entreprise » souhaitée par l'INSA)

1/ Changement de directeur adjoint de l'école doctorale Matisse à compter du 1er janvier 2012 en remplacement de Jean-Marc Jézéquel qui prend la direction de l'IRISA

Proposition de nom : César Viho, professeur à l'Université de Rennes 1, membre de l'IRISA, impliqué de longue date dans l'organisation de la formation doctorale, en particulier au sein de l'IRISA et du Centre INRIA Rennes – Bretagne Atlantique.

Le conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

2/ Bilan scientifique, pédagogique et financier annuel de l'ED (au 15 octobre 2011)

Amethis (outil de gestion UEB des doctorants)

Le logiciel connaît maintenant les doctorants de Rennes 1 et de Telecom Bretagne. Il manque environ un tiers des doctorants de l'école avant de pouvoir le considérer totalement utile pour Matisse. Bernard Jouga informe le conseil qu'Améthis sera prochainement compatible avec le système d'information de Supélec.

Information sur le programme UT-INSA/CSC

Les INSA participent avec les universités technologiques à une campagne annuelle de recrutement doctorants chinois financés par leur gouvernement. Un accord a été conclu entre Matisse et l'INSA de Rennes pour rationaliser le processus de sélection : les projets soumis au programme UT-INSA/CSC seront au préalable examinés par le comité des thèses de Matisse. Ensuite ED Matisse sera représentée par le correspondant INSA de Rennes dans le processus de sélection des candidats organisé dans le cadre du programme UT-INSA/CSC.

Évolution des effectifs

Un bref bilan chiffré est présenté. Les données 2011-2012 sont bien sûr loin d'être consolidées. En effet, l'école doctorale inscrit de nouveaux doctorants pendant toute l'année universitaire, certains doctorants tardent à faire leur réinscription et toutes les soutenances 2011 ne sont pas encore annoncées.

Les données qui suivent sont extraites des registres de Matisse.

Effectif : 335 inscrits au 15/10, chiffre faible qui n'intègre pas les (ré-)inscriptions tardives (nombreuses) *(506/541/529/602/573 les années précédentes)*

Nouveaux inscrits : 115 acceptés en 2011 par le comité *(140/157/135/186/165 les années précédentes)*

Thèses soutenues : 122 soutenances (+22 annoncées) *(92/106/124/116/148 les années précédentes)*

Abandons : 9 *(18/19/21/27/14 les années précédentes)*

Formations complémentaires

La liste des compléments de formation est présentée au conseil. Jean-Marie Lion fait observer que les propositions de compléments scientifiques sont peu nombreuses. Il signale que l'école doctorale peut soutenir des « écoles » organisées par les laboratoires. Elle peut également financer des cours donnés par des collègues de Matisse ou extérieurs à l'école. Il est indiqué qu'à l'avenir EIT ICT Labs pourrait structurer les compléments scientifiques en informatique.

Budget annuel

D'après Sifac : budget 49821, disponible 16188, exécuté 27852, engagé 5780

Le budget annuel bénéficie d'une majoration exceptionnelle de 10000 euros provenant des reliquats des doctoriales 2009 pour lesquelles les écoles doctorales de Rennes 1 avaient été très fortement sollicitées.

Si les dépenses prévues (43000) sont payées en 2011 il resterait 7000 euros

| | |
|--------------------------------------|-------|
| doctoriales (17 doctorants)* | 5685 |
| formations | 11938 |
| missions ec-c et membres du conseil | 438 |
| participation formations extérieures | 12615 |
| missions des doctorants | 12327 |

ventilation des dépenses 2011 faites ou prévues (43000 euros)

*Cette année l'école doctorale a décidé de prendre à sa charge la participation des laboratoires aux écoles doctorales. C'est pourquoi le coût par doctorant passe de 115 à 330 euros.

Concours MESR classique

Il est signalé que 68 contrats MESR ont été obtenus (contre 67 attendus) par Rennes 1 pour « ses » 4 ED et 9 (contre 5 attendus) par l'INSA pour « ses » 2 ED. Une entente entre Rennes 1, l'INSA et les ED a été trouvée pour la répartition de ces 5 nouveaux contrats :VAS (1), SDLM (2) et Matisse (2). Les deux bénéficiaires de Matisse sont Karol Desnos (EST, IETR, INSA) et Steve Tonneau (ISA, IRISA, Rennes 1)

Le conseil est également informé que le jury TSI a créé une liste complémentaire de 5 noms en septembre suite au désistement de Mahmoud Lakiss pour le contrat « politique doctorale » (1/ Antoine Simonelli, 2/ Aurélien David, 3/ Frédéric Monge, 4/ Chen Bayeang, 6/ Merhi Maroua) et Antoine Simonelli a été recruté.

3/ Soutien à la mobilité

L'école doctorale a déposé 14 dossiers de mobilités entrantes et 15 de mobilités sortantes pour répondre à l'appel lancé par Rennes Métropole.

La commission métropolitaine chargée d'étudier les dossiers soutiendrait 4 dossiers (2 entrants et 2 sortants) (au conditionnel, sous réserve d'une confirmation officielle).

Il est d'abord proposé d'allouer une aide financière de 2000 euros à chacun des 5 premiers projets de mobilité sortante non retenus par Rennes Métropole. Après discussion il est décidé de passer de 5 à 6 aides Matisse et de ne les attribuer qu'à des doctorants n'ayant pas encore bénéficié d'un tel dispositif (Rennes Métropole, UEB ou Matisse). Ces aides seront financées prioritairement avec le budget 2011 de l'école doctorale.

Les 6 lauréats Matisse sont Ahmed OUKILI (LTSI-Rennes 1), Yiping LIN (IRMAR-Rennes1), Maxime PENET (IETR-Supélec), Nicolas MAILLET (INRIA-Rennes 1), Alexis BENICHOUX (IRISA-Rennes 1) et Maciej SMIERZCHALSKI (IETR-Rennes 1).

4/ Bilan du fonctionnement du comité des thèses par Guy Carrault

Le compte-rendu de la présentation de Guy Carrault est l'objet d'un document séparé disponible sur la page <http://matisse.univ-rennes1.fr/fr/comptesrendus/> (paragraphe Comité des thèses)

Suite à cette présentation Éric Pottier et Daniel Thouroude expliquent que le seul affichage de la direction ou de la codirection de thèse ne permet de valoriser la participation de tous les collègues qui interviennent dans l'encadrement d'une thèse. Pour remédier à cet inconvénient le conseil décide que Matisse affichera dorénavant sur son site deux taux, le taux de direction et le taux de participation à l'encadrement (ce second nombre étant calculé avec l'aide technique des unités) [*commentaire du rédacteur : ceci ne change pas la règle donnée dans l'article 10 du règlement intérieur qui fixe à 4 le le taux de direction maximum pondéré recommandé, étant entendu qu'une thèse est dirigée par 1 ou 2 (co)directeur(s) (à partir de 2013)*].

Lotfi Senhadji signale qu'il serait pratique que les formulaires des établissements pour l'inscription ou à la soutenance soient accessibles en ligne.

5/ Modifications du règlement intérieur

Deux propositions de modification sont soumises au conseil.

- Ajout de l'alinéa suivant à l'article 10. "**La direction de thèse d'un doctorant de Matisse doit être assurée au moins pour moitié par un membre de Matisse.**"
- Modification du second item de l'article 11 par : "le jury qui comporte entre 3 et 8 membres est composé si possible au moins pour moitié de personnalités françaises ou étrangères, extérieures au PRES Université Européenne de Bretagne; **il doit aussi compter un enseignant-chercheur membre d'un des établissements coaccrédités de Matisse.**"

Ces propositions sont approuvées par le conseil de Matisse (1 contre pour la seconde). Patrick Gros signale que la seconde modification pourrait être pénalisante dans certaines thématiques. Plusieurs représentants d'établissement répondent qu'une règle de ce type est déjà en vigueur dans le leur.

6/ Information sur les critères HDR de Rennes 1

Les résultats des travaux du conseil scientifique et de la commission HDR de Rennes 1 sur les critères d'inscription en l'HDR sont présentés. Le conseil de l'école accepte que les critères spécifiques aux champs disciplinaires de Matisse soient affichés sur le site de l'école doctorale. Il accepte également que ces critères soient ceux qu'utilisera l'école doctorale Matisse lorsque son avis sera demandé par un établissement sur un dossier HDR d'inscription/soutenance.

7/ Missions enseignement 2011-2012

Un bref résumé de la répartition 2011 des missions enseignement est présenté [Ce recrutement est organisé par chaque établissement en fonction des moyens dont il dispose ou qu'il a choisi d'affecter pour des missions d'enseignement].

Nombre de missions enseignement 2011 (recrutement et renouvellement) connues par Matisse.
ENS Cachan : 13
INSA : 16

ENSAI : peut-être une mission

Rennes 1 : 51 (et l'ENSSAT propose 1 mission supplémentaire financée par la composante, l'ISTIC 6 et l'UFR Maths 5)

L'ENS Cachan a géré directement ses missions d'enseignement avant la rentrée universitaire. L'INSA a procédé de même dans la première quinzaine d'octobre. Pour les missions Rennes 1, Matisse a été sollicitée et un appel à candidatures a été lancé en juillet auprès de tous les doctorants de l'école ainsi que dans les laboratoires. Les composantes de Rennes 1 avaient demandé 79 missions d'enseignement pour des doctorants de Matisse (y compris 5 C2I et 2 DCS) mais seulement 50 ont pu être accordées et les missions C2I et DCS ont été supprimées.

Patrick Gros souhaiterait que l'affichage des missions soient plus transparents. Nicoletta Tchou déplore le recrutement très tardif organisé par Rennes 1. Ilham Ben Abbes s'inquiète du risque de non-qualification des doctorants qui n'auraient pas pu enseigner en raison du faible nombre de missions d'enseignement.

8/ Informations et questions diverses

Mention « Ingénierie pour l'entreprise ». Il s'agit d'un dispositif proposé par la CDEFI pour faciliter l'insertion des docteurs dans l'entreprise. L'INSA de Rennes souhaite participer en partenariat avec les écoles doctorales Matisse et SDLM. Le projet déposé par l'INSA en juillet est aujourd'hui approuvé par le conseil de l'ED. Ce dispositif apparaît être réservé aux seuls doctorants de l'INSA. Il est souhaité que les formations complémentaires spécifiques puissent être ouvertes dans la mesure du possible à l'ensemble des doctorants de Matisse.

Réunion de rentrée : mercredi 9 novembre de 16h30 à 17h30, Amphi Bonnin, INSA

Prochains conseil de l'ED : 27 janvier 2012 - 14h-16h, lundi 9 juillet 2012 14h-16h (dates prévisionnelles)

Calendrier contrats doctoraux MESR 2012 : date limite de dépôt des candidatures – 15 juin 2012, date limite des réunions de classement – vendredi 6 juillet 2012, large publicité des sujets proposés par un affichage précoce sur des pages spécifiques des laboratoires